

Comment les centres amis des enfants contribuent-ils à protéger les enfants des communautés productrices

Observations d'un projet pilote novateur déployé dans les communautés productrices de cacao en Côte d'Ivoire

Juin 2024



International
COCOA
Initiative

Protéger les enfants et leur famille dans les communautés productrices de cacao

La fondation International Cocoa Initiative est une organisation de partenaires à but non lucratif qui œuvre pour améliorer la vie des enfants et des adultes des communautés productrices de cacao. Nous sommes des experts du travail des enfants et du travail forcé dans le secteur du cacao ; nous conseillons les gouvernements et les entreprises afin de guider leurs pratiques et influencer leurs processus décisionnels, tout en collaborant avec des ONG actives dans ce domaine. Nous nous engageons à instaurer une production durable du cacao qui protège les droits des enfants et des adultes dans le monde entier.

Avec le soutien de :



www.cocoainitiative.org | info@cocoainitiative.org

Secrétariat ICI en Suisse

Chemin de Balaxert 9,
1219 Châtelaine | Suisse
+41 22 341 47 25

Bureau national ICI en Côte d'Ivoire

Il Plateaux, 7ème Tranche, Lot 3244, Ilot 264,
Abidjan-Cocody | Côte d'Ivoire
+225 27 22 52 70 97

Bureau national ICI au Ghana

No. 16, Djanie Ashie Street,
East-Legon | Accra | Ghana
+233 302 998 870

Table des matières

Historique et contexte	6
Questions préalables	7
Sources des données et méthodes	7
Observations	8
Quels enfants ont utilisé les centres et à quelle fréquence ?	8
Comment les connaissances, les attitudes et les pratiques en matière de protection de l'enfant des aidant·e·s ont-elles changé ?	10
Comment les animateurs·trices évaluent-ils les centres amis des enfants et leurs bienfaits pour les enfants ?	11
Comment les centres amis des enfants sont-ils perçus par les aidant·e·s de la communauté ?	14
Comment les centres amis des enfants ont-ils été perçus par les enfants ?	16
Les centres amis des enfants combattent-ils efficacement le travail dangereux des enfants dans la communauté ?	18
Quels obstacles ont empêché certains enfants de fréquenter les centres amis des enfants et comment peuvent-ils être écartés ?	19
Conclusion	21

1. Historique et contexte

Les enfants vivant dans des communautés productrices de cacao grandissent dans un environnement marqué par la pauvreté, qui est associée à un risque élevé d'exposition à des expériences négatives durant l'enfance, notamment : le travail des enfants, un manque d'accès à une éducation de qualité, à des soins de santé et à d'autres services essentiels, un niveau d'éducation généralement bas des aidant·e·s, une absence de soutien pour les parents, et l'inégalité entre les hommes et les femmes.

Avec le soutien de la Fondation Jacobs, l'International Cocoa Initiative a testé la mise en place de **centres amis des enfants** (CAE) pour aider les familles des communautés productrices de cacao à mieux protéger leurs enfants. Les centres amis des enfants sont des lieux supervisés où les enfants peuvent se réunir pour jouer, se détendre, s'exprimer, recevoir de l'aide et développer des compétences pour surmonter les défis qu'ils rencontrent. Les centres sont gérés par des animateurs·trices·trices locaux·les formés aux approches pédagogiques centrées sur l'enfant. Ils offrent aux enfants de la communauté la possibilité de participer à des activités collectives en dehors des heures d'école et durant les vacances scolaires et ils favorisent leur développement en leur permettant de jouir de leurs droits au jeu et à la participation.

Le projet visait les objectifs suivants :

- Lutter contre le travail des enfants en proposant des activités supervisées comme alternative au travail sur l'exploitation en dehors des heures d'école
- Offrir un lieu sûr aux enfants où ils peuvent s'exprimer et voir que leurs droits sont défendus
- Créer des liens entre pairs, en particulier entre enfants scolarisés et déscolarisés et entre enfants travailleurs et non travailleurs
- Donner la possibilité aux enfants d'apprendre de nouvelles compétences et de se développer dans un environnement sûr
- Sensibiliser les adultes de la communauté au développement et à la protection de l'enfant, et transmettre une vision positive de l'importance de participer à des activités extrascolaires en parallèle à l'éducation traditionnelle
- Identifier les cas de maltraitance et de violence envers les enfants et orienter les enfants nécessitant un soutien spécialisé supplémentaire vers les structures de protection de l'enfant existantes

Cette approche a été testée dans trois communautés en Côte d'Ivoire :

- Teady (département : Bangolo, région : Guémon)
- Belleville (département : Bangolo, région : Guémon)
- Biakou (département : Gagnoa, région : Goh)

Dans chacune de ces trois communautés, un lieu adapté à la construction d'un centre ami des enfants a été identifié grâce à un processus participatif incluant les membres de la communauté. Trois animateurs·trices·trices ont été recrutés dans chaque communauté et ont été formés par l'ICI et les ministères pertinents. Les heures d'ouverture des centres ont été déterminées avec les communautés : si ceux-ci devaient initialement être ouverts tous les jours, les membres des communautés ont décidé qu'ils seraient ouverts les mercredis, les samedis et durant les vacances scolaires afin de ne pas faire de la concurrence aux écoles. Les centres acceptaient les enfants entre 5 et 18 ans. Les enfants étaient répartis dans différentes activités par groupe d'âge, le nombre maximum d'enfants par groupe et par animateur étant fixé par les normes internationales.

2. Questions préalables

Alors que le concept de centres amis des enfants a été déployé dans de nombreux contextes, il n'avait encore jamais été testé en tant que mesure pour protéger les enfants ou pour prévenir et combattre le travail des enfants dans les communautés productrices de cacao en Afrique de l'Ouest. Aussi, l'objectif de ce projet pilote était-il d'étudier la faisabilité de la mise en place et du fonctionnement des CAE dans ce contexte, et de déterminer s'ils protègent efficacement les enfants de préjudices tels que le travail dangereux des enfants.

Ce rapport présente les conclusions sur l'efficacité de cette approche et répond aux questions suivantes :

Utilisation :

- Qui utilise les centres amis des enfants (âge, genre, groupe socio-économique) ?
- À quelle fréquence les enfants passent-ils du temps dans les centres ?
- Quels facteurs empêchent certaines familles d'utiliser les centres amis des enfants ?

Changements dans les connaissances, les attitudes et les pratiques des aidant·e·s :

- La mise en place de centres amis des enfants a-t-elle entraîné des changements dans les connaissances, les attitudes et les pratiques liées à la protection, aux droits et au développement de l'enfant ?

Point de vue des aidant·e·s et des enfants :

- Comment les centres amis des enfants sont-ils perçus par les adultes et les enfants de la communauté ?

Bienfaits pour les enfants :

- Les enfants qui fréquentent les centres amis des enfants effectuent-ils moins de tâches dangereuses ?
- Quels autres bienfaits ces centres procurent-ils aux enfants qui les fréquentent ?

Point de vue des animateurs·trices :

- Comment les animateurs·trices locaux·les perçoivent-ils l'efficacité des centres, les bienfaits pour les enfants et leur propre rôle d'animateur·trice ?

3. Sources des données et méthodes

Pour répondre à ces questions, nous avons utilisé une combinaison de méthodes qualitatives et quantitatives. Les données suivantes ont été récoltées et analysées :

- **Enquêtes sur les connaissances, les attitudes et les pratiques (CAP) menées auprès des parents de la communauté** avant l'intervention et douze mois après l'ouverture des centres. Les enquêtes visaient à évaluer si les centres amis des enfants de la communauté ainsi que les séances d'information et de sensibilisation menées en parallèle ont amélioré les connaissances, les attitudes et les pratiques des parents en lien avec la protection, les droits et le développement de l'enfant.
- **Données sur l'inscription et la participation des enfants** : lorsqu'un enfant se rendait pour la première fois dans un centre ami des enfants, une feuille d'inscription était remplie contenant des informations générales sur l'enfant et sa famille (genre de l'enfant, âge, statut de scolarisation, composition familiale, noms des parents, s'ils cultivent du cacao). Chaque jour d'ouverture, les animateurs·trices établissaient une liste de présence afin d'enregistrer les enfants présents.
- **Données sur la participation des enfants à des tâches dangereuses** recueillies lors de visites à domicile dans le cadre d'un système de suivi et de remédiation du travail des enfants (SSRTE).
- **Entretiens qualitatifs avec les animateurs·trices** réalisés après environ un an d'activité des centres pour recueillir leurs impressions sur leur rôle et les changements observés depuis l'ouverture.

- **Discussions de groupe avec les parents de la communauté** organisées environ un an après l'ouverture des centres pour recueillir leurs impressions sur les centres et les changements observés depuis leur ouverture.
- **Entretiens et discussions de groupe qualitatifs avec les enfants** qui ont fréquenté les centres ainsi qu'avec ceux qui ne les ont pas fréquentés, environ 18 mois après leur ouverture. Les enfants ont été questionnés sur les bienfaits que les centres leur ont procurés, sur leurs suggestions d'amélioration et, s'ils n'ont pas fréquenté les centres, sur ce qui les en a empêchés.
- **Entretiens qualitatifs avec les parents** dont les enfants n'ont pas fréquenté les centres environ 18 mois après leur ouverture. Ces entretiens visaient à identifier les obstacles qui ont empêché certaines familles de recourir aux centres et à comprendre comment les écarter.

4. Observations

4.1. Quels enfants ont utilisé les centres et à quelle fréquence ?

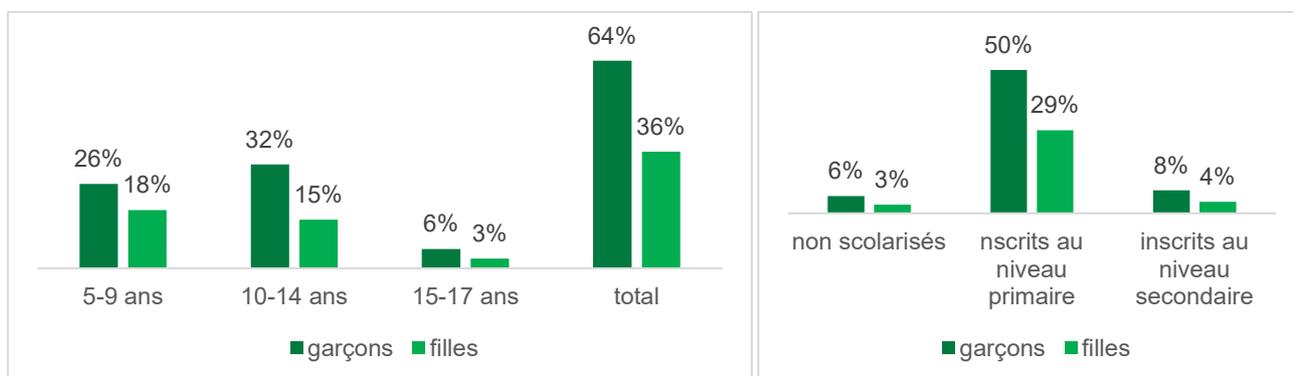
Chaque centre ami des enfants dans les trois communautés disposait d'une capacité d'accueil de 25 enfants à la fois. Au total, 568 enfants se sont rendus dans un centre au moins une fois au cours de leur première année d'activité. À l'arrivée d'un nouvel enfant, le personnel remplissait une feuille d'inscription contenant des renseignements sur les noms de l'enfant et des parents ainsi que des informations démographiques générales.

Globalement, les centres ont accueilli plus de garçons que de filles (près de deux tiers étaient des garçons). Tandis que dans la communauté de Belleville, le ratio entre les garçons et les filles était relativement équilibré (54 % de garçons contre 46 % de filles), ce ratio était fortement déséquilibré dans la communauté de Teady (78 % de garçons contre 22 % de filles).

Les trois centres ont attiré peu d'adolescent·e·s, et en particulier peu de filles. Seulement 9 % des enfants fréquentant les centres étaient âgés de plus de 15 ans. La section 4.7 décrit cette problématique plus en détail.

Près de 80 % des enfants fréquentant les centres étaient inscrits à l'école primaire, et seulement environ 12 % étaient inscrits à l'école secondaire. Enfin, 9 % des enfants fréquentant les centres étaient déscolarisés.

Graphique 1: Caractéristiques des enfants fréquentant régulièrement les centres amis des enfants, par âge, genre et statut scolaire.



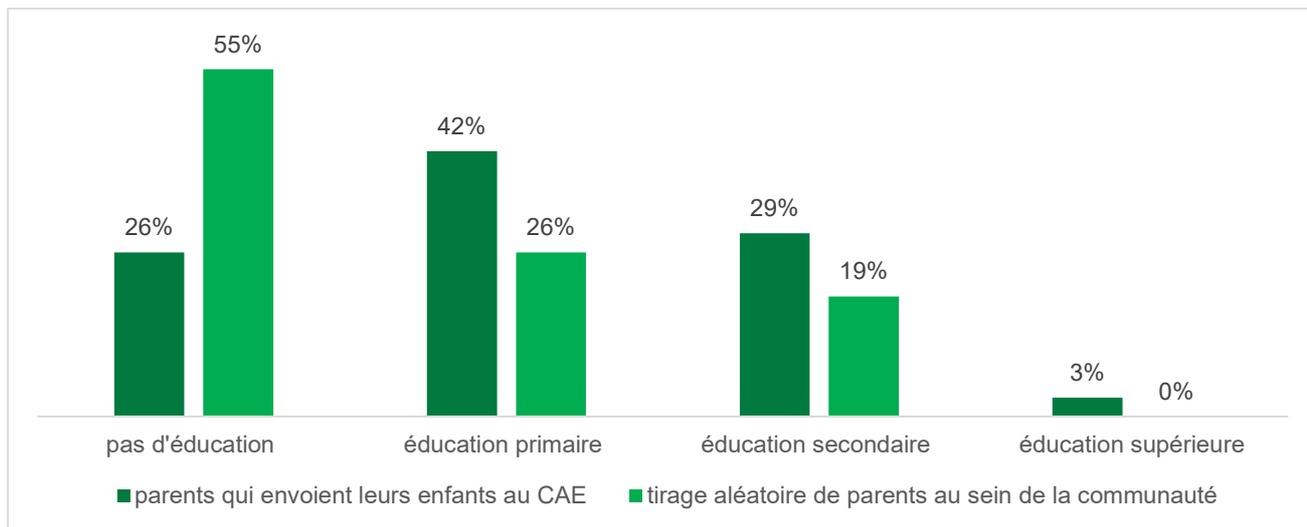
Remarque : les données sont basées sur les listes d'inscription et de présence tenues dans les trois centres amis des enfants durant la première année d'activité.

Les parents qui ont envoyé leurs enfants aux centres amis des enfants présentaient un niveau d'éducation supérieur à la moyenne au sein de la communauté (voir Graphique 2). Les parents célibataires étaient également plus susceptibles d'envoyer leurs enfants aux CAE comparé aux parents qui vivaient ensemble. Cela peut s'expliquer par le fait que les centres comblent le manque de structures de garde d'enfant dans les

Comment les centres amis des enfants contribuent-ils à protéger les enfants des communautés productrices de cacao ?

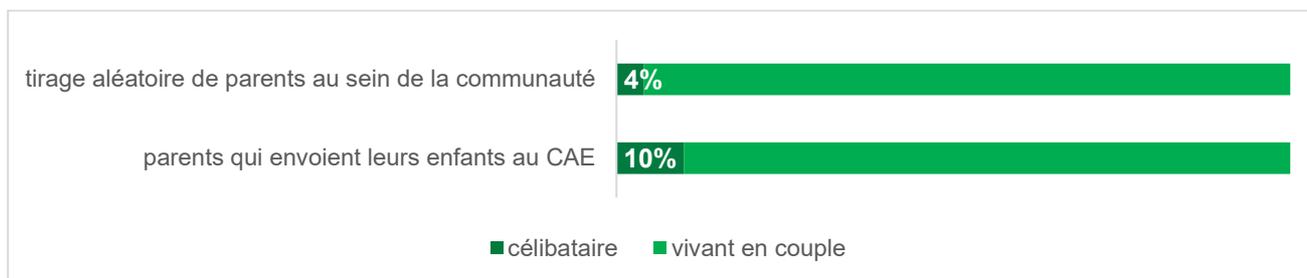
communautés, qui sont particulièrement importantes pour les parents célibataires. De plus, les parents célibataires comptent davantage sur leurs enfants pour contribuer aux travaux agricoles et aux tâches ménagères, ce qui signifie que les centres ont apporté des bienfaits à un groupe d'enfants particulièrement vulnérable.

Graphique 2: Niveau d'éducation des parents dont les enfants ont fréquenté les centres amis des enfants



Remarque : les données sont basées sur l'enquête sur les CAP réalisée auprès des parents de la communauté ; 53 % des répondant-e-s étaient des femmes.

Graphique 3: Part de parents célibataires parmi les familles ayant envoyé leurs enfants aux centres



Remarque : les données sont basées sur l'enquête sur les CAP réalisée auprès des parents de la communauté ; 53 % des répondant-e-s étaient des femmes.

Les familles productrices de cacao étaient plus susceptibles d'envoyer leurs enfants dans un centre ami des enfants comparé aux parents de la communauté qui ne cultivaient pas de cacao. En effet, parmi les parents dont les enfants fréquentaient les centres, 94 % cultivaient de cacao, contre 81 % dans un échantillon aléatoire de parents dont les enfants ne fréquentaient pas ces centres. Parmi les familles productrices de cacao de la communauté, ceux étant membres d'une coopérative étaient également plus susceptibles d'envoyer leurs enfants dans des centres amis des enfants : 76 % des parents producteurs de cacao qui ont envoyé leurs enfants dans des CAE étaient membres d'une coopérative, contre 47 % parmi ceux qui n'ont pas envoyé leurs enfants dans des centres.

Les parents producteurs de cacao et les parents célibataires, dont les enfants sont plus exposés au risque de travail des enfants, ont profité de l'offre. Les centres ont donc atteint deux groupes cibles importants dans la communauté. En outre, les familles présentant un niveau d'éducation supérieur et les familles productrices membres d'une coopérative étaient surreprésentés parmi les utilisateurs des centres. Ces données indiquent que les activités de sensibilisation aux bienfaits des centres doivent être soigneusement planifiées afin d'atteindre de manière égale toutes les couches socio-économiques de la communauté.

Il est encourageant de constater que certains enfants déscolarisés ont fréquenté les CAE. Nous espérons qu'ils en ont tiré des bienfaits, puisque les centres leur ont permis de s'intégrer socialement auprès de leurs pairs et de développer des compétences sociales.

Des mesures supplémentaires auraient pu être prises pour que les centres profitent autant aux filles qu'aux garçons et pour attirer des enfants plus âgés. Afin de mieux comprendre quels obstacles ont empêché les filles, et plus particulièrement les adolescentes, de fréquenter les centres, des données supplémentaires ont été recueillies dans la deuxième année d'activité auprès des enfants et de leurs parents dans les trois communautés. Ces résultats sont présentés dans la section 4.7.

4.2. Comment les connaissances, les attitudes et les pratiques en matière de protection de l'enfant des aidant·e·s ont-elles changé ?

Des enquêtes portant sur les connaissances, les attitudes et les pratiques ont été administrées auprès des aidant·e·s de la communauté. Celles-ci ont été réalisées avant le lancement du projet, en août 2021, puis une nouvelle fois une année après l'ouverture des centres amis des enfants, en février 2023. Dans l'enquête initiale, 120 répondant·e·s ont été sélectionnés sur une base aléatoire parmi tous les aidant·e·s de la communauté, dont 50 % de mères et 50 % de pères. Dans l'enquête finale, les mêmes questions ont été soumises à 178 aidant·e·s choisis de façon aléatoire au sein de la communauté, dont 53 % de mères et 47 % de pères. Parmi les répondant·e·s de l'enquête finale, 37 % étaient des parents d'enfants ayant fréquenté les CAE.

L'enquête couvrait les sujets suivants :

Connaissances

- Définition d'un enfant et étapes clés du développement de l'enfant
- Définition du travail des enfants et lois relatives à la protection de l'enfant en vigueur en Côte d'Ivoire
- Droits et responsabilités des enfants, ainsi qu'égalité entre garçons et filles

Attitudes

- Importance de la scolarisation et du droit au jeu
- Participation des enfants aux décisions qui les concernent
- Importance des interactions entre enfants et de l'apprentissage entre pairs
- Maltraitance des enfants

Pratiques

- Discipline
- Répartition du temps de l'enfant entre l'école, le travail et le jeu

Dans chaque communauté pilote, la mise en place des centres amis des enfants était accompagnée de trois séances d'information et de sensibilisation destinées à tous les parents de la communauté, aux enfants et aux enseignants. Une séance visait à informer la communauté sur le concept et le fonctionnement des centres. Les autres séances abordaient un ensemble plus vaste de sujets, dont la protection et les droits de l'enfant, la définition et les risques du travail des enfants, et le concept de discipline positive.

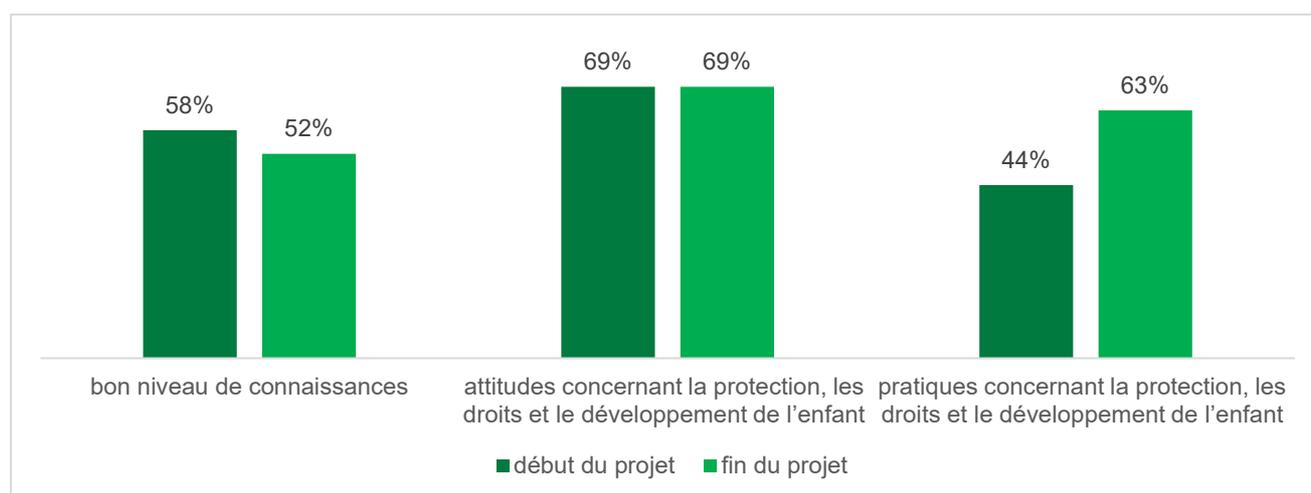
Les aidant·e·s ont dû indiquer si et quand ils avaient participé à des activités de sensibilisation liées au développement ou à la protection de l'enfant. Dans l'enquête initiale, 75 % des répondant·e·s ont déclaré avoir participé à des événements de sensibilisation au cours des douze mois précédant l'enquête, contre 80 % dans l'enquête finale. Le niveau général d'accès à des activités de sensibilisation sur la protection de l'enfant dans les trois communautés était donc élevé, même avant le lancement du projet.

Dans l'ensemble, le niveau de connaissances des aidant·e·s sur la protection, les droits et le développement de l'enfant a légèrement diminué entre l'enquête initiale et finale. Tandis que la part de répondant·e·s présentant de « bonnes » connaissances sur la définition d'un enfant et les étapes clés du développement d'un enfant a légèrement augmenté, la part de parents présentant de « bonnes » connaissances sur le travail des enfants a fortement diminué entre l'enquête initiale et finale.

Aucun changement n'a été constaté en moyenne dans l'attitude des aidant·e·s en ce qui concerne la protection, les droits et le développement de l'enfant. En revanche, un changement positif a été constaté dans les pratiques des aidant·e·s entre l'enquête initiale et finale : la proportion d'aidant·e·s déclarant avoir renoncé à la discipline violente et avoir privilégié la scolarité et le temps de jeu de leurs enfants plutôt que le travail a augmenté de 44 % à 63 %.

Ces résultats indiquent que **le projet est associé à une amélioration des pratiques parentales, un aspect essentiel de la protection de l'enfant dans les communautés du projet**. Si les connaissances liées au travail des enfants des répondant·e·s ont diminué, les pratiques parentales se sont en revanche améliorées.

Graphique 4: Niveaux des connaissances, des attitudes et des pratiques concernant la protection, les droits et le développement de l'enfant parmi les parents de la communauté, mesurés au début et à la fin du projet.



Remarques : l'enquête sur les connaissances, les attitudes et les pratiques a été administrée à un échantillon aléatoire de parents vivant dans les trois communautés bénéficiaires. L'échantillon initial comportait 120 répondant·e·s (dont 50 % de femmes), et l'échantillon final était composé de 178 répondant·e·s (dont 53 % de femmes et 37 % ayant utilisé les centres amis des enfants).

4.3. Comment les animateurs·trices évaluent-ils les centres amis des enfants et leurs bienfaits pour les enfants ?

Des entretiens narratifs ont été réalisés avec sept animateurs·trices après un an d'activité des centres amis des enfants. Ils et elles ont été invités à donner leurs impressions sur :

- la formation qu'ils ont reçue pour leur rôle
- le mode de fonctionnement des CAE et les modalités de travail
- les bienfaits qu'ils ont constatés pour les enfants et la communauté dans son ensemble
- les difficultés rencontrées et le potentiel d'amélioration

Les animateurs·trices étaient satisfaits de la formation reçue. Ils et elles estimaient que le contenu et la matière couverte étaient adaptés et se sentaient bien préparés pour leur rôle.

D'après les animateurs·trices, les centres amis des enfants ont également amélioré la cohésion entre les parents de la communauté. En ce qui concerne les enfants, ils et elles ont relevé que les centres offraient des

Comment les centres amis des enfants contribuent-ils à protéger les enfants des communautés productrices de cacao ?

possibilités d'apprentissage complémentaires à l'école. Tout d'abord, les enfants ont développé des compétences sociales grâce aux interactions avec les autres enfants. Certains animateurs·trices ont également constaté des interactions plus respectueuses entre les enfants et les adultes de la communauté, ce qu'un animateur a résumé comme suit : *« [Les enfants] ont découvert différents jeux, ils ont développé un comportement protecteur et ont adopté de meilleures pratiques d'hygiène, ils ont appris quels étaient leurs droits et leurs devoirs, ce qui a contribué à les rapprocher. »* Deuxièmement, les activités auxquelles les enfants participaient dans les CAE leur ont permis d'améliorer leurs compétences en lecture et de développer des aptitudes cognitives par le biais de jeux. Un des animateurs·trices a rapporté que les enseignant·e-s de l'école ont également remarqué ces effets positifs.

À la question de savoir si certains enfants avaient tiré plus de bienfaits que d'autres, les animateurs·trices ont répondu que tous les enfants fréquentant les centres amis des enfants étaient traités sur un pied d'égalité. Cependant, ils et elles ont noté que le choix de jeux et de ressources disponibles aux CAE devrait être étendu pour intéresser les enfants de tous les groupes d'âge, y compris ceux plus âgés. En outre, certains animateurs·trices se sont montrés favorables à l'admission d'enfants de moins de 5 ans.



En ce qui concerne les difficultés, certains animateurs·trices ont dit avoir rencontré de la résistance de la part de certains parents de la communauté, qui ne voulaient pas que leurs enfants fréquentent les centres amis des enfants. Un animateur de la communauté de Biakou décrit cette situation comme suit : *« Nous avons rencontré de la réticence et de l'ignorance de la part de certains parents. Certains d'entre eux considéraient le centre comme un obstacle empêchant leurs enfants de travailler dans les champs. »*

Un deuxième problème mis en évidence par les animateurs·trices était l'absence de repas pour les enfants des CAE. En effet, ils ont expliqué que les enfants arrivaient parfois au centre sans avoir mangé, ce qui diminuait leur capacité à s'amuser et à profiter des centres. Ils ont donc recommandé d'équiper les centres de cantines.

De plus, les animateurs·trices ont souligné qu'il était essentiel d'équiper tous les CAE de kits de premiers secours, d'électricité et d'eau potable. Ils et elles ont également recommandé de clôturer les espaces de jeu

Comment les centres amis des enfants contribuent-ils à protéger les enfants des communautés productrices de cacao ?

autour des centres amis des enfants pour renforcer leur sécurité¹. Enfin, ils et elles ont relevé que l'espace était trop petit pour accueillir le grand nombre d'enfants présents. Lorsque les animateurs·trices ont été questionnés sur l'occurrence de cas de maltraitance des enfants, ils et elles ont répondu ne pas en avoir été témoins.

En ce qui concerne les horaires, les animateurs·trices ont dit qu'en théorie, les heures d'ouverture et de travail prévues étaient adaptées, mais qu'en pratique, les horaires des centres amis des enfants étaient souvent prolongés pour mieux répondre aux besoins des parents. Un animateur de la communauté de Biakou a ainsi déclaré : « *Nous travaillons au-delà des heures définies pour le bien des enfants. Lorsqu'un enfant arrive [tard], nous devons décaler l'heure de fermeture pour nous adapter à ces arrivées tardives.* » Les animateurs·trices avaient également peur que les centres ferment à la fin de la période du projet en raison d'un manque de fonds pour payer leurs salaires. Sans rémunération, ils et elles ne seraient pas en mesure de continuer à fournir leurs services, et ils doutaient que la communauté puisse mobiliser les fonds nécessaires pour couvrir leurs salaires².



¹ À la suite de cette observation, il a été décidé d'ajouter des clôtures autour des centres amis des enfants dans les trois communautés. L'installation de ces clôtures est en cours au moment de la rédaction de ce rapport.

² Les salaires des animateurs·trices sont couverts par les fonds réservés aux projets jusqu'en septembre 2024. Passé cette date, il existe différentes possibilités pour assurer le financement et la gestion des centres sur le long terme : le gouvernement pourrait reprendre les centres dans le cadre de son programme Centres d'Action communautaire pour l'Enfance (CACE) ; les communautés pourraient mobiliser des fonds et gérer les centres ; ou des partenaires du secteur privé pourraient s'engager à financer les centres sur le long terme dans le cadre d'un programme existant de prévention et de lutte contre le travail des enfants.

4.4. Comment les centres amis des enfants sont-ils perçus par les aidant·e·s de la communauté ?

Pour recueillir les avis des aidant·e·s, trois discussions de groupe se sont tenues en février 2023 (au terme d'une année d'activité des centres) dans chaque communauté du projet. Chaque groupe était composé de huit participants (quatre mères et quatre pères), dont les enfants ont fréquenté ou non les centres amis des enfants.

Toutes les personnes participantes avaient connaissance du projet et étaient bien informés sur les CAE et leur fonctionnement. Elles ont mentionné que les séances d'information avaient atteint toute la communauté et que les chefs communautaires avaient activement participé à leur promotion. Selon eux, la communication sur le projet et l'inclusion des membres de la communauté ont aidé ceux-ci à s'approprier le projet. Le fait que la communauté ait accepté de mettre un terrain à disposition pour la construction du centre ami des enfants a également renforcé le sentiment d'appropriation du projet. Les aidant·e·s ont dû indiquer s'ils et elles pensaient que les enfants avaient été suffisamment informés et consultés sur le fonctionnement des centres amis des enfants. Les réponses à cette question étaient mitigées : dans l'ensemble, les parents pensaient que les enfants avaient été suffisamment informés, bien que certains n'estimaient pas nécessaire de les *consulter*. En effet, ils et elles considéraient les enfants comme les bénéficiaires directs, mais estimaient qu'il revenait aux parents de donner leur avis sur le fonctionnement des centres amis des enfants, et non pas aux enfants.

La plupart des aidant·e·s ont constaté des bienfaits pour les enfants, principalement la possibilité de jouer et d'apprendre. Les parents ont remarqué que grâce aux centres, leurs enfants ont progressé en termes de développement cognitif, émotionnel et social.

- *« Les enfants sont très à l'écoute grâce au centre ami des enfants, un enfant a fait un magnifique dessin à la maison, ce qui a surpris son père. » (Parent à Teady)*
- *« Les enfants connaissent leurs droits et leurs devoirs. Ils progressent en lecture et en écriture ; ils sont propres. » (Parent à Belleville)*
- *« Les enfants apprécient les centres amis des enfants car ils y sont heureux, et ils parlent à leurs parents des jeux auxquels ils jouent. Les parents sont aussi heureux parce que leurs enfants reviennent contents du centre ami des enfants. L'avis des enfants m'a poussé à aller au centre pour voir les jeux auxquels ils jouent. » (Parent à Biakou)*

Mais surtout, les parents ont apprécié les centres amis des enfants car ils représentent une option sûre de garde lorsqu'ils travaillent aux champs. Plusieurs parents dans les trois communautés du projet ont affirmé que grâce aux CAE, ils ont cessé d'emmener leurs enfants aux champs, car ils disposaient d'un lieu sûr où les laisser pendant qu'ils travaillaient. Des parents à Belleville et à Teady ont déclaré :

- *« Avant, les enfants nous accompagnaient aux champs, mais maintenant ils ont la possibilité de participer aux différentes activités proposées par les centres amis des enfants, et ils y prennent du plaisir. »*
- *« Le projet a été très bien reçu, parce qu'il permet aux parents d'aller aux champs. Les enfants se sentent bien, tout comme leurs parents. »*

Certains parents ont déclaré que les enfants étaient entre de bonnes mains et qu'ils étaient plus disciplinés depuis qu'ils avaient commencé à fréquenter le centre ami des enfants :

- *« Ce projet a permis à nos enfants d'apprendre en dehors des heures d'école. Pour nous, c'est un service de garde. Quand nous sommes aux champs, nous savons que nos enfants sont en sécurité. »*

Comment les centres amis des enfants contribuent-ils à protéger les enfants des communautés productrices de cacao ?

Le centre ami des enfants nous a aidés à apprendre à nos enfants à mieux écouter et à faire preuve de davantage de respect. » (Parent à Belleville)

Les parents ont également donné un avis très positif sur les animateurs·trices. Ils ont apprécié leur engagement et leur disponibilité ainsi que leurs compétences pédagogiques. Un parent à Biakou a déclaré : « Les responsables d'activité apprennent aux enfants à jouer, à s'exprimer (à lire et écrire) et à respecter leurs parents. »

En ce qui concerne les aspects à améliorer, les parents ont relevé les mêmes points que les animateurs·trices. Ils ont demandé les améliorations suivantes :

- Fournir des repas aux enfants
- Mettre à disposition de l'eau potable
- Proposer une plus grande variété de jeux et de ressources, et renouveler régulièrement les jeux et les ressources en mauvais état
- Clôturer les espaces de jeu extérieurs pour renforcer la sécurité
- Installer l'électricité courante

Les parents ont également déclaré qu'ils avaient l'impression que les centres amis des enfants étaient souvent surpeuplés, qu'ils devraient en conséquence être agrandis et que davantage d'animateurs·trices devraient être recrutés.

Dans l'ensemble, les centres amis des enfants ont été fortement appréciés par les parents au sein de la communauté, parce qu'ils favorisent l'apprentissage et le développement des enfants, que les enfants s'y amusent et qu'ils constituent une option de garde sûre, dispensant ainsi les enfants d'accompagner leurs parents aux champs. Les points à améliorer mentionnés par les parents recourent ceux indiqués par les animateurs·trices et concernent principalement l'infrastructure physique et les ressources des centres.



4.5. Comment les centres amis des enfants ont-ils été perçus par les enfants ?

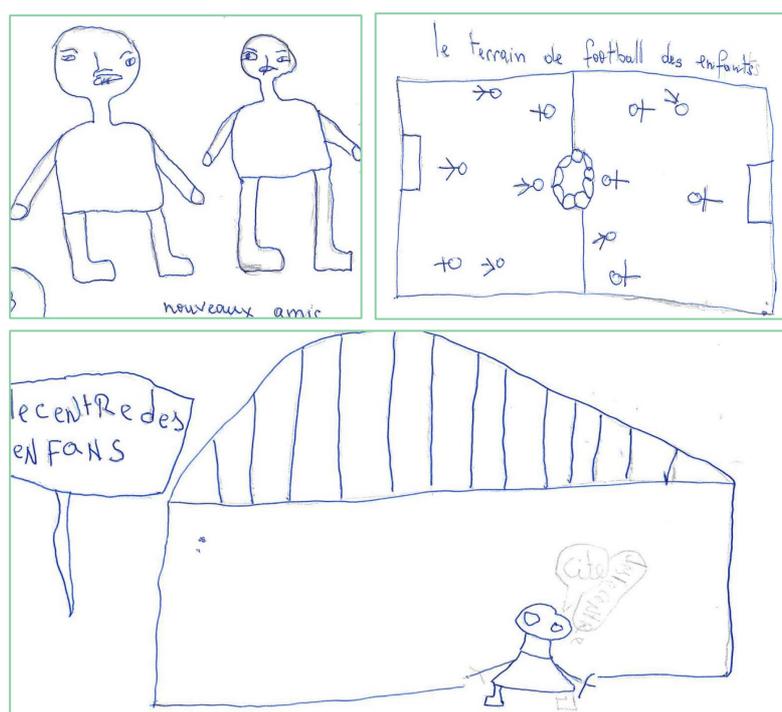
Pour obtenir le point de vue des enfants sur les centres amis des enfants, une discussion de groupe s'est tenue dans chaque communauté du projet en août 2023 avec des enfants qui fréquentaient régulièrement les centres. Chaque groupe était composé de huit enfants comprenant des filles et des garçons. Les discussions de groupe ont été complétées par des entretiens individuels qualitatifs avec les mêmes enfants. Cette combinaison de méthodes s'est révélée efficace pour motiver les enfants à exprimer leurs avis, certains enfants se sentant plus à l'aise de parler dans un groupe, et d'autres préférant les entretiens individuels.

Dans l'ensemble, les enfants ont particulièrement apprécié les CAE en tant que lieu où jouer, se rencontrer et s'amuser avec d'autres enfants, et où se sentir insouciant et heureux. Ils ont également apprécié les interactions avec les animateurs-trices et ont aimé jouer avec des adultes. Les enfants ont aussi expliqué que les centres étaient des lieux pour jouer et que par conséquent, leur but était différent de l'école. Cependant, s'ils devaient choisir lequel des deux était plus important, ils choisiraient l'école, car ce qu'ils y apprennent est essentiel pour leur avenir.

Tous les enfants questionnés ont répondu que les centres amis des enfants étaient une alternative très appréciée au travail aux champs avec leurs parents. Comme l'a annoncé un enfant durant une discussion de groupe à Teady : « *Quand je vais au centre ami des enfants, je suis heureux et je m'amuse. Mais quand je vais au champ et que j'utilise une machette pour défricher le sol, j'ai mal.* »

Les enfants ont été invités à décrire à l'aide de mots et de dessins les changements que les CAE leur ont apportés (voir les exemples ci-dessous). Les enfants ont le plus souvent mentionné le fait qu'ils ont rencontré de nouveaux amis et qu'ils aimaient jouer avec leurs camarades. Plusieurs enfants ont dit qu'ils n'accompagnaient plus leurs parents aux champs depuis qu'ils avaient commencé à fréquenter les centres amis des enfants. Certains enfants ont également remarqué que le centre ami des enfants les a aidés à progresser dans leur apprentissage, notamment en lecture, en dessin, en chant et en français.

Illustration 5 : Dessins faits par des enfants pour décrire les changements principaux que les centres amis des enfants leur ont apportés (août 2023).



Comment les centres amis des enfants contribuent-ils à protéger les enfants des communautés productrices de cacao ?

Les enfants ont également été questionnés sur les aspects à améliorer dans les centres. Leur première recommandation était de remplacer les jeux et les ressources endommagés et de mettre à disposition une plus grande variété de jeux. Ils ont déclaré que jouer sans arrêt aux mêmes jeux était devenu ennuyant et ont recommandé de renouveler régulièrement l'offre de jeux. « *Vous devriez nous envoyer des jeux auxquels nous n'avons encore jamais joué* », a déclaré un enfant de la communauté de Biakou.

Une analyse des listes de présence en août 2023, après près de deux ans d'activité des centres amis des enfants, a montré que la première vague d'enfants qui fréquentait régulièrement le centre à son ouverture venait beaucoup moins souvent. Une nouvelle vague d'enfants qui a commencé à fréquenter le centre plus récemment était présente bien plus régulièrement, environ quatre jours par semaine durant les vacances scolaires. Ces données peuvent s'expliquer par le fait qu'après une fréquentation prolongée des centres, les enfants sont moins enthousiastes et s'ennuient de l'offre de jeux à leur disposition.

Les enfants ont formulé les mêmes recommandations que les parents et les animateurs·trices, à savoir que des repas soient fournis dans les centres amis des enfants et que les espaces de jeux soient clôturés et entretenus.

Dans l'ensemble, l'avis des enfants sur les CAE était extrêmement positif ; ceux-ci sont perçus comme des lieux pour jouer, apprendre et rencontrer d'autres enfants, et de nombreux enfants ont déclaré que grâce aux centres, ils ont cessé de travailler avec leurs parents aux champs. En même temps, l'avis des enfants a mis en évidence que pour que les centres continuent d'attirer les mêmes enfants sur des périodes prolongées, de nouveaux jeux et de nouvelles activités devraient être régulièrement proposés.

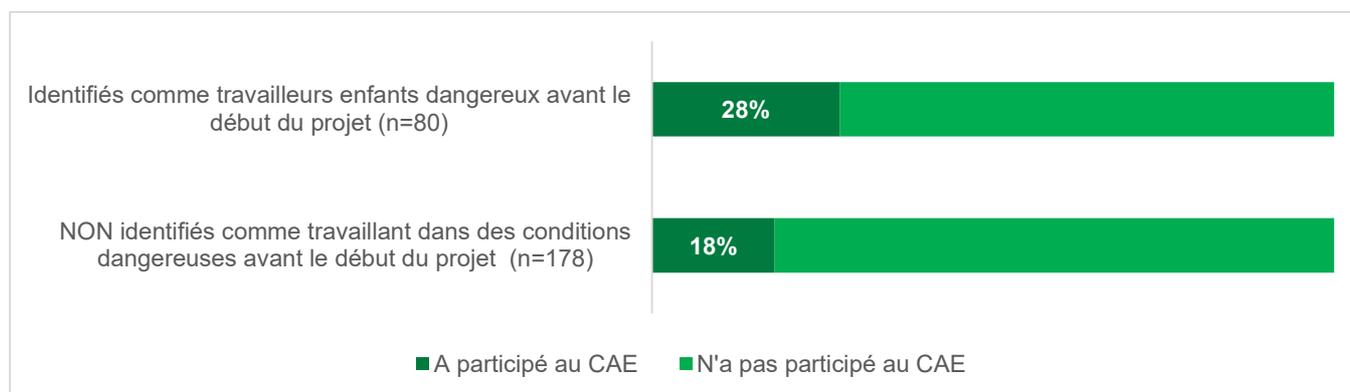


4.6. Les centres amis des enfants combattent-ils efficacement le travail dangereux des enfants dans la communauté ?

Comme relevé par les parents, un des bienfaits principaux des centres amis des enfants est qu'ils constituent une option sûre de garde. Ils n'ont ainsi plus besoin d'emmener leurs enfants travailler sur les plantations de cacao. Bien sûr, certains parents choisissent tout de même de compter sur l'aide de leurs enfants pour travailler aux champs, bien qu'ils aient accès à un service de garde. Ainsi, pour déterminer si la participation des enfants à des tâches dangereuses a changé, nous avons analysé les résultats des entretiens avec les enfants réalisés dans le cadre du système de suivi et de remédiation du travail des enfants (SSRTE) avant le début du projet, et nous les avons comparés aux résultats obtenus après le lancement des CAE.

Un total de 258 enfants étaient couverts par un SSRTE déployé par l'ICI dans les trois communautés du projet et suivis avant le lancement du projet (entre avril et septembre 2021). Parmi eux, 80 enfants (soit 31 % des enfants suivis) effectuaient des tâches dangereuses liées à la culture du cacao avant le lancement du projet.

Sur les 80 enfants identifiés comme astreints au travail dangereux des enfants avant le début du projet, 22 ont fréquenté les centres amis des enfants à leur ouverture. Parmi les 178 enfants qui n'avaient pas déclaré réaliser des tâches dangereuses avant le lancement du projet, seulement 32 ont fréquenté les centres. Les enfants identifiés comme astreints au travail des enfants étaient donc plus susceptibles de fréquenter les centres (28 %) que les enfants non astreints au travail des enfants (18 %), ce qui indique que le service a effectivement été utilisé par le groupe cible principal, à savoir les enfants astreints au travail des enfants (Graphique 5).



Parmi les 80 enfants identifiés comme astreints au travail des enfants par le SSRTE, 47 ont bénéficié d'une mesure de remédiation et d'une visite de suivi entre septembre 2022 et février 2023,³ pendant que les centres amis des enfants étaient en activité. Parmi ces 47 enfants, 20 (soit 43 %) avaient cessé d'effectuer des tâches dangereuses au moment de la visite de suivi. Le taux de 43 % correspond au taux moyen de succès que nous observons dans les données des visites de suivi dans les SSRTE déployés par l'ICI en Côte d'Ivoire et au Ghana⁴.

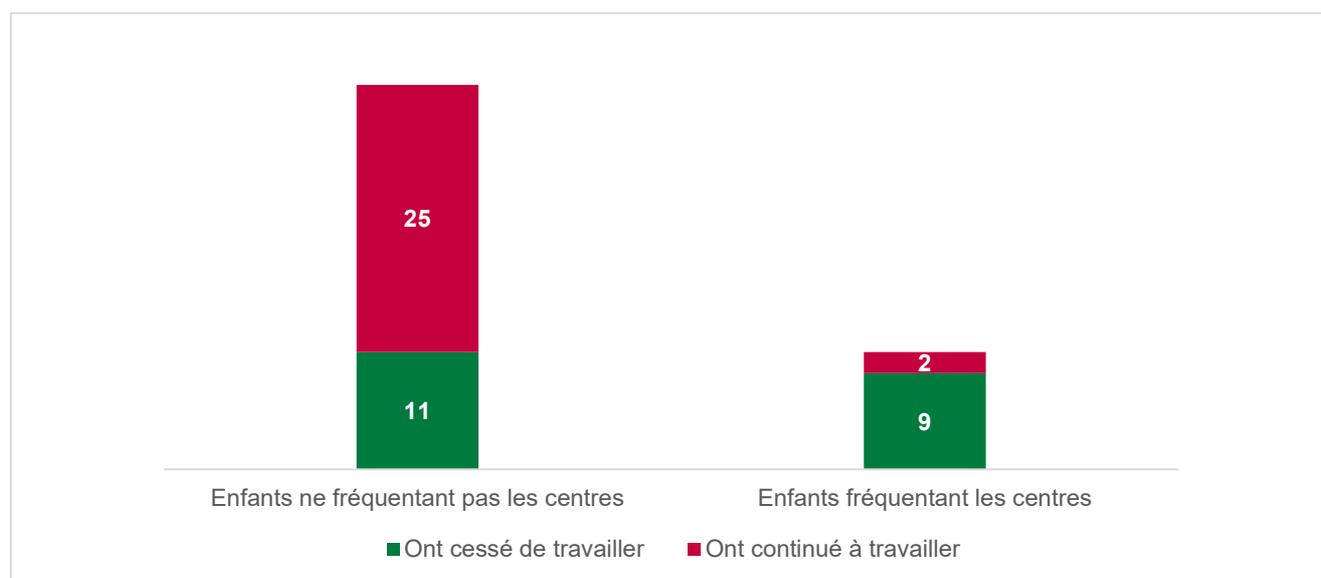
Lorsque nous comparons les enfants qui ont fréquenté les centres amis des enfants et ceux qui ne les ont pas fréquentés, **nous constatons que les premiers étaient bien plus susceptibles de sortir du travail dangereux des enfants (du moins sur le court terme) que les seconds.** Parmi les 11 enfants

³ Généralement, les enfants identifiés comme astreints au travail des enfants par un SSRTE déployé par l'ICI reçoivent au moins deux visites de suivi après la mesure de remédiation, en principe une visite tous les six mois. Si lors des deux visites de suivi consécutives, les enfants ne rapportent aucune tâche dangereuse, ils sont considérés comme sortis du travail des enfants. Les données de suivi analysées pour ce rapport ne couvrent qu'une période de six mois ; nous examinons donc l'évolution de la situation sur la base d'une visite de suivi.

⁴ Voir par exemple une synthèse des résultats du SSRTE dans le [Rapport annuel 2022 de l'ICI](#).

précédemment astreints au travail des enfants qui ont fréquenté les centres, neuf avaient déclaré ne plus réaliser de tâches dangereuses lors d'une visite de suivi entre septembre 2022 et février 2023, tandis que parmi les 36 enfants précédemment astreints au travail des enfants qui n'ont pas fréquenté les CAE, onze avaient cessé de réaliser des tâches dangereuses selon une visite de suivi durant la même période (voir Tableau 6). Le nombre d'enfants suivis au cours de la période de référence étant petit, la comparaison des taux n'est pas statistiquement significative. Cependant, les données laissent penser qu'avoir accès à un centre ami des enfants constitue un soutien important pour les enfants astreints au travail des enfants.

Graphique 6: Enfants précédemment identifiés comme astreints au travail dangereux des enfants qui avaient cessé de travailler lors de la visite de suivi, alors que lorsque les centres amis des enfants étaient en activité (sept. 2022 – fév. 2023).



Pour résumer, les données du SSRTE montrent que **les centres amis des enfants ont été particulièrement bénéfiques aux enfants réalisant des tâches dangereuses avant le projet, et que lorsque les enfants précédemment astreints au travail des enfants fréquentaient les centres, ils étaient fortement susceptibles de sortir du travail dangereux des enfants**. Nous concluons que les centres amis des enfants peuvent être une composante importante d'une stratégie visant à prévenir et combattre le travail des enfants dans les communautés productrices de cacao.

4.7. Quels obstacles ont empêché certains enfants de fréquenter les centres amis des enfants et comment peuvent-ils être écartés ?

La fréquentation des CAE était relativement déséquilibrée entre les différents groupes d'âge et entre les genres. Pour mieux comprendre les obstacles qui ont empêché les filles et les adolescent·e·s de les fréquenter, des données supplémentaires ont été récoltées dans les trois communautés au cours de la deuxième année d'activité des centres amis des enfants. Des entretiens qualitatifs ont été réalisés avec six filles et six garçons âgés de 12 à 17 ans ainsi qu'avec un parent de chacun·e de ces adolescent·e·s dans le but de comprendre s'ils étaient intéressés par ces centres et ce qui les avait empêchés de s'y rendre.

Tous les adolescent·e·s questionnés étaient informés de l'existence des centres amis des enfants et des services proposés. Aucun enfant n'a explicitement dit que ses parents l'avaient empêché de s'y rendre. Cependant, certains garçons n'ont pas souhaité expliquer pourquoi ils n'avaient pas fréquenté les centres, et ont invité les enquêteurs à poser la question à leurs parents plus tard dans l'entretien. Quatre sur douze enfants (une fille et trois garçons) ont dit qu'ils avaient personnellement décidé de ne pas fréquenter les

Comment les centres amis des enfants contribuent-ils à protéger les enfants des communautés productrices de cacao ?

centres. Certains ont expliqué que les jeux proposés étaient devenus ennuyants après un certain temps et qu'ils n'étaient par conséquent plus attirés par les centres.

Dans la plupart des cas, les enfants ont désigné des obligations professionnelles comme obstacle principal les empêchant de fréquenter les centres amis des enfants : trois filles sur six et deux garçons sur six ont dit qu'ils étaient trop occupés à accomplir des tâches ménagères, tandis que deux filles sur six et trois garçons sur six ont dit qu'ils réalisaient des tâches agricoles.

Lorsque les enquêteurs·trices leur ont demandé comment écartier les obstacles auxquels ils font face, les filles et les garçons ont répondu qu'il conviendrait de mieux sensibiliser leurs parents pour que ceux-ci leur permettent de fréquenter les CAE. Certaines filles ont suggéré de proposer des jeux et des activités qui correspondent mieux à leurs centres d'intérêt et à leur groupe d'âge.

Les parents de ces enfants ont été invités à partager leurs impressions sur les centres amis des enfants et sur les raisons pour lesquelles leurs adolescents ne les fréquentaient pas. Parmi les 12 parents questionnés, quatre n'avaient reçu aucune information de sensibilisation sur la protection, les droits ou le développement de l'enfant. Bien qu'ils aient tous entendu parler des CAE, seuls cinq d'entre eux s'y sont rendus pour voir les centres de leurs propres yeux. Un parent ne savait pas que les centres amis des enfants étaient ouverts à tous, et un parent a déclaré ne pas avoir profité du centre car celui-ci était trop éloigné de la maison.

Sept des douze parents ont déclaré que leurs enfants n'avaient jamais exprimé le désir de se rendre au centre ami des enfants ; certains ont même dit qu'ils seraient heureux que leurs enfants y passent du temps et qu'ils aimeraient qu'il y ait davantage de publicité sur ces centres ciblant directement les enfants.

Dans l'ensemble, l'obstacle principal identifié lors des entretiens avec les parents et les enfants était le manque de connaissances des parents sur les centres amis des enfants, leur fonctionnement et leur public cible. En outre, les données laissent penser que certains parents estiment qu'il est plus important que leurs adolescents participent aux tâches ménagères et au travail agricole. Enfin, l'offre d'activités et de jeux à disposition devrait être élargie pour qu'elle soit plus attractive aux yeux des adolescents.



5. Conclusion

Dans l'ensemble, les centres amis des enfants ont contribué à renforcer l'environnement protecteur des enfants dans les trois communautés pilotes. Les enfants ont apprécié les CAE car ils pouvaient y jouer, apprendre et rencontrer d'autres enfants. De plus, de nombreux enfants ont dit que les centres leur permettaient d'éviter de travailler aux champs avec leurs parents. Bien que les données du SSRTE concernaient seulement un petit échantillon d'enfants dans les communautés du projet, ces données ont montré que les centres amis des enfants étaient particulièrement bénéfiques aux enfants astreints au travail dangereux avant le projet, et que lorsque les enfants précédemment contraints de travailler fréquentaient ces lieux, ils étaient fortement susceptibles de sortir du travail dangereux. Ces observations ont également été confirmées par les données qualitatives recueillies auprès des parents, qui ont déclaré que grâce à cette option de garde, ils n'étaient plus contraints d'emmener leurs enfants avec eux aux champs.

En outre, les parents ont remarqué que ces espaces favorisaient l'apprentissage, le développement et le bonheur de leurs enfants. Un changement positif a également été constaté dans le comportement des parents de la communauté, qui ont adopté des pratiques parentales plus protectrices, y compris les parents dont les enfants ne fréquentaient pas les centres amis des enfants.

En ce qui concerne le groupe cible, nous avons observé que le service a été davantage utilisé par les parents producteurs de cacao et les parents célibataires, dont les enfants sont plus exposés au risque de travail des enfants. En outre, les familles ayant un niveau d'éducation supérieur et les familles productrices de cacao membres de coopératives étaient surreprésentées parmi les personnes fréquentant les espaces. Nous en concluons que des séances d'information sur les CAE doivent être soigneusement planifiées pour garantir qu'elles atteignent toutes les couches socio-économiques de la communauté.

Un obstacle identifié a été la difficulté des centres à attirer des adolescent·e·s, en particulier des filles. Seule une personne sur trois fréquentant les centres était une fille, et seulement 9 % des enfants fréquentant les centres amis des enfants avaient 15 ans ou plus. Pour remédier à cette situation, il conviendrait de sensibiliser davantage les parents sur le fonctionnement des CAE et sur leur groupe cible, en particulier car certains parents s'attendent à ce que leurs adolescents contribuent aux tâches ménagères et au travail agricole. En outre, les centres amis des enfants devront ajuster leur offre d'activités et de jeux pour la rendre plus attrayante aux adolescents.

Les points à améliorer dans les centres mentionnés par les parents, les enfants et les animateurs·trices sont les suivants :

- Fournir des repas aux enfants
- Mettre à disposition de l'eau potable
- Proposer une plus grande variété de jeux et de ressources, et renouveler régulièrement ces ressources
- Clôturer les espaces de jeu extérieurs pour renforcer la sécurité
- Équiper les centres d'électricité et de kits de premiers secours
- Agrandir les centres et recruter davantage d'animateurs·trices pour pouvoir accueillir plus d'enfants

Le projet pilote a prouvé que les centres amis des enfants sont une approche efficace pour renforcer l'environnement protecteur des enfants des communautés productrices de cacao. Ils sont un lieu sûr où les enfants peuvent jouer, apprendre et interagir, ainsi qu'une solution de garde précieuse qui évite aux parents de confier des tâches agricoles à leurs enfants.